



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole Du 14 au 20 mars 2010

FICHE D'INFORMATION N° 8

Investissez dans la sécurité – investissez dans un arceau de sécurité

Les incidents liés à la machinerie demeurent la première cause de mortalité et de blessures dans les exploitations agricoles canadiennes. De tous les décès accidentels survenus en agriculture, un sur cinq a été causé par un renversement de tracteur, selon le programme Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC).

Chaque année, en moyenne, 115 personnes meurent et au moins 1 500 sont hospitalisées en raison d'incidents liés à l'exploitation agricole au Canada, selon le programme SBAC. En 2006 seulement, 13 801 exploitations agricoles ont déclaré au moins un accident avec blessures ayant nécessité un traitement médical ou un arrêt de travail, signale Statistique Canada.

« La prévention à la ferme : je m'y engage! » est le thème de la campagne canadienne sur la sécurité à la ferme, qui s'échelonne sur trois ans et comporte trois volets. Cette année, la campagne mettra l'accent sur la planification, avec des tournées d'inspection et des plans de sécurité. La deuxième année, il sera question de l'exploitation agricole, notamment de la mise en œuvre, de la documentation et de la formation. La troisième et dernière année, axée plus précisément sur la sécurité, portera sur les évaluations, l'amélioration et la mise au point des systèmes de sécurité.

La campagne sur la planification, d'une durée d'un an, sera lancée à l'occasion de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole, du 14 au 20 mars 2010. La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) dirigent les activités de la Semaine en collaboration avec Financement agricole Canada (FAC) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

« Il ne faut jamais lésiner sur la sécurité, martèle le président de la FCA, Laurent Pellerin. En investissant dans des améliorations de la sécurité telles que les arceaux de sécurité, non seulement vous investissez dans votre entreprise, mais vous protégez aussi vos ressources les plus précieuses : les gens qui vous entourent. »

Les renversements continuent de causer des décès même si l'on trouve sur le marché des arceaux de sécurité qui peuvent être installés en rattrapage sur tous les modèles de tracteurs. De nombreux tracteurs sans arceau de sécurité sont encore utilisés et il s'agit habituellement de vieux modèles ou de

tracteurs dont l'arceau a été enlevé. L'installation d'un arceau en rattrapage sur un vieux tracteur peut s'avérer une décision difficile, car son coût peut être supérieur à la valeur du tracteur. Pourtant, l'absence d'arceau pourrait vous coûter la vie. Consultez l'équipementier de votre région pour en savoir plus sur l'installation en rattrapage d'un arceau de sécurité.

Ne tentez pas de fabriquer vous-même un arceau de sécurité car de nombreuses variables influent sur l'assemblage et la résistance des pièces de métal; il n'est donc pas garanti que l'arceau maison vous protège. Outre l'arceau de sécurité, il faut aussi une ceinture de sécurité. Sans ceinture de sécurité, vous risquez d'être projeté hors de l'arceau de sécurité et de vous faire écraser par le tracteur.

Les renversements vers l'arrière sont en général si vite arrivés que le conducteur n'a pas le temps de réagir. Il suffit de trois quarts de seconde pour atteindre le point de non-retour. Une accélération excessive, des charges tirées ou remorquées et l'ascension d'une pente abrupte sont autant de causes possibles de renversements vers l'arrière.

La plupart des renversements vers l'arrière sont provoqués par un déplacement du centre de gravité du tracteur. Une charge fixée plus haut que la barre d'attelage ou à un endroit non prévu à cette fin par le fabricant augmente le risque de renversement vers l'arrière.

Les renversements latéraux sont sujets à maintes variations dans la géométrie du tracteur, le lestage, la rotation des pneus, la vitesse et l'état du terrain, d'où l'impossibilité de dire exactement quelle est l'« inclinaison maximale sécuritaire ». Voici toutefois quelques précautions à prendre quand vous travaillez sur un terrain en pente :

- Si vous utilisez une benne de tracteur, abaissez-la le plus possible durant le transport.
- Ralentissez toujours dans les virages.
- Adaptez votre vitesse à l'état du terrain. Ralentissez quand le terrain est mauvais ou inégal.
- Utilisez un tracteur dont la partie avant est large, et espacez les roues arrière le plus possible. Lestez les roues au moyen de poids ou de liquides.
- Verrouillez les pédales de freins ensemble avant de rouler à grande vitesse pour assurer un freinage uniforme.
- Lorsque vous descendez une pente, passez à une vitesse inférieure pour permettre au moteur et à la boîte de vitesses de ralentir le tracteur.
- Utilisez vos rétroviseurs pour surveiller le matériel ou les charges arrière. En se tournant pour regarder par-dessus son épaule, le conducteur risque de faire dévier brusquement le tracteur.
- Veillez à ce que le tracteur et l'équipement soient éclairés suffisamment et installez-y une affiche de « véhicule lent » bien visible chaque fois que vous devez emprunter une voie publique.

Pour en savoir plus sur le sujet et sur d'autres questions liées à la sécurité à la ferme, consultez le www.casa-acsa.ca ou le www.cfa-fca.ca.

- 30 -

Pour les médias francophones : Diane Wreford, directrice des Communications et du Développement
Tél. : 204-275-8874 Courriel : dwreford@casa-acsa.ca

For service in English: Theresa Whalen, CFA Farm Safety Consultant

T: (613) 822-0016 E: farmsafety@cfafca.ca

*** **Des photos et des dessins humoristiques** pour accompagner cet article peuvent être téléchargés gratuitement du site www.casa-acsa.ca.

Pour télécharger cet article, allez au www.casa-acsa.ca ou au www.cfa-fca.ca.